



Psychologue non répertoriée sur le registre adeli

Par indulgence13

Bonjour

Je vous écris car après presque deux ans de psychanalyse , j ai vu mon été de santé mentale se dégrader.

J ai été suivie par une personne attestant être psychologue clinicienne , au fur et à mesure des séances j ai pu observé des comportements douteux .

Après lui avoir fait part de mes doutes, son comportement a changé . Et un soir dans un état de détresse infini je l appelle à l aide et elle me conseil d aller en Belgique pour le suicide assisté ou de prendre des neuroleptiques .

Une fois cette nuit passe je fais part de ses propos à mon médecin qui est outré d entendre cela.

J ai donc contacté l ars , qui ne trouve pas cette personne sur le registre adeli?.

Suis je en droit de porter plainte ?

Par yapasdequoi

Bonjour,

Vous pouvez porter plainte et aussi signaler ces agissements au conseil de l'ordre des médecins.

Par indulgence13

Malheureusement les psychologues ne font pas parti de l ordre des médecins ?.

Par morobar

Bonjour,

aussi signaler ces agissements au conseil de l'ordre des médecins.

Pourquoi ?

Les médecins ne sont pas répertoriés dans la fichier ADELI

Par yapasdequoi

Il est question de "deux ans de psychanalyse"

Si le praticien n'est pas médecin, c'est la porte ouverte à toutes les dérives et vous n'avez qu'à vous mordre les doigts.

Prenez soin de votre santé en vous adressant à un VRAI médecin psychiatre ou psychanalyste.

Par indulgence13

La prise en charge par un psychiatre est remboursée par la Sécurité Sociale. Sa profession ainsi que la pratique de la médecine sont régulées par le Conseil de l'Ordre des Médecins. À la différence, le psychologue n'est pas un médecin.11 oct. 2022

Par yapasdequoi

Il y a des cas où la consultation de psychologue est prise en charge :

[url=https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/sante-mentale/accompagnement-psychologique/article/le-remboursement-des-seances-de-psychologues-mon-soutien-psy]https://sante.gouv.fr/prevention-en-sante/sante-mentale/accompagnement-psychologique/article/le-remboursement-des-seances-de-psychologues-mon-soutien-psy[/url]